



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Ministre*

Paris, le **10 OCT. 2012** N° - **8 1 2 2**  
DEF/SDBC/CPB/PEZ/700/0982

Monsieur le Président,

Par lettre du 16 juillet dernier, vous m'avez fait part de votre souhait de me rencontrer afin d'évoquer la situation des vétérans victimes des essais nucléaires, au regard des modalités de mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires en la matière.

Soyez assuré que c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre correspondance et j'ai demandé à ma conseillère sociale, Madame Caroline Girelli, de vous recevoir. Il conviendrait donc que vous preniez contact avec le secrétariat de ma collaboratrice<sup>1</sup> afin que puisse être déterminée la date de votre entrevue.

Enfin, votre association étant membre de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires, que je préside, j'aurai l'occasion de vous rencontrer lors de la prochaine réunion de cette commission.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves LE DRIAN

Monsieur Pierre MARHIC  
Président de l'Association nationale  
des vétérans victimes des essais nucléaires  
7 rue Moulin du Rufa  
29820 Bohars

<sup>1</sup> Tél : 01.42.19.35.05